

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 609

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: Pennello / M.-L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Avant la prochaine collecte à domicile en faveur du Don National

«...Les charges qui incombent au Pays en ce troisième hiver de guerre sont lourdes, je le sais. Mais il suffit de jeter un regard sur les misères de tant d'autres peuples pour éprouver un sentiment de reconnaissance. Aussi je ne doute pas que l'appel du „Don National Suisse“ sera entendu et suivi. Chacun, dans la mesure de ses moyens, concourra au but commun : donner aux défenseurs du Pays cette tranquillité d'esprit que leur doivent ceux de l'arrière.

Pour notre Pays, pour notre Armée, soutenez le „Don National Suisse“...»

Signature

les magasins sitôt le 1^{er} du mois échu au calendrier, uniquement parce qu'elles craignent de ne plus trouver ce dont elles ont besoin durant les trente jours qui vont venir, crainte que l'expérience prouve non seulement exagérée, mais fausse.

Des commerçants s'étant plaints, l'O. G. A. demande instantanément à toutes ses correspondantes de persuader les acheteuses de leur connaissance de faire de préférence leurs achats entre le 5 et le 25 du mois — ce qui est d'ailleurs dans leur intérêt en évitant les cohues et en permettant à chacune d'être plus vite servie. Merci d'avance à toutes celles de nos lectrices qui faciliteront la tâche des vendeuses, en faisant connaître et comprendre à leur entourage ce qui précède.

Collecte de lunettes.

Le Comité international de la Croix-Rouge avait demandé cet automne au Service civil du travail féminin suisse d'organiser une grande collecte de lunettes usagées au profit des camps de prisonniers. Le résultat de cette collecte a été très satisfaisant. Des colis innombrables, venant de toute la Suisse, sont arrivés à la Croix-Rouge à Genève, où se fait maintenant le triage définitif de ces lunettes.

La plupart d'entre elles sont en très bon état, grâce à l'amabilité des opticiens qui se sont chargés de les réparer et de les classer, chaque paire étant mise dans une enveloppe avec les indications techniques nécessaires.

Des questionnaires, concernant le nombre et la qualité des lunettes désirées, ont été envoyés dans les différents camps de prisonniers et d'internés. Ils sont remplis par les médecins et renvoyés à la Croix-Rouge. Il s'agit alors de refaire des paquets et d'expédier les lunettes à ceux qui en ont un urgent besoin.

„Soyons unis!“

C'est le titre de la petite revue dactylographiée, qui est née après le dernier cours d'éducation coopérative de Freidorf, les participants estimant avec raison grand dommage de laisser tomber sans leur garantir une continuation des relations aussi cordiales et charmantes. *Soyons unis!* paraîtra chaque fois que ses lecteurs, aussi bien que ses rédactrices, auront quelque chose à se dire, ce qui est une formule aussi modeste qu'originale. Pour le moment, il expose les buts et le programme des Coopératives scolaires et extracolaires de Lausanne, Genève et La Chaux-de-Fonds, et apporte d'excellents résumés des conférences faites à Freidorf, ainsi que toute une liste des projets qui rêvent de réaliser ces actives coopératrices.

Pour les acheteuses

L'entretien des „étoffes synthétiques“

La rareté toujours plus grande, sur le marché mondial, des fibres textiles naturelles, particulièrement de la laine, du coton et du lin, a stimulé les recherches de fibres de remplacement et des tissus nouveaux, de plus en plus variés, sont mis à la disposition du consommateur. L'on est même arrivé à fabriquer des fils plus résistants que ceux qui fournissent la nature. En effet, nous connaissons déjà, utilisées dans les pays d'outre-mer, les fibres plus résistantes que la soie naturelle et le lin : le *Nylon*, le *Vynil*, la *Fibre C. P.* faits « de charbon et de chaux ». Mais la grande majorité des fibres artificielles sont en cellulose régénérée, à base d'acétate de cellulose, en protéine animale ou caséine du lait, en cellulose « animalisée » ou viscose additionnée de caséine, en fibre régénérée telle que la laine renaissance, etc.

Il est clair que ces nouvelles étoffes exigent d'autres procédés de lavage et de détachage que ceux qui étaient en usage jusqu'ici pour la laine, le coton et la soie naturelle. Afin d'éviter des dommages, l'éducation du consommateur devrait être entreprise sur ce point, car le linge et les vêtements représentent une part importante de la fortune nationale d'un pays. Pour ne donner qu'un exemple, l'Allemagne estime à six milliards de RM. la valeur du linge, et la perte résultant des procédés de lavage défectueux est évaluée à trois cents millions par an !

Il semble donc que le consommateur devrait être renseigné sur la composition des nouveaux tissus et sur leur entretien par une étiquette explicative. Certains commerçants affirment peut-être que les femmes manifestent peu d'intérêt pour la composition et la durée d'un tissu, mais qu'elles attachent une importance au style et au prix de l'étoffe, que munir les tissus d'une étiquette explicative risquerait d'affecter la vente, parce que bien des ménagères sont encore persuadées que la rayonne est un article inférieur et refusent d'acheter un vêtement ou un tissu portant la mention « rayonne ».

Il est possible que ces remarques soient justifiées. Cependant, une étiquette explicative éviterait nombre d'accidents, empêcherait que des dé-

gâts irréparables soient causés à des tissus de valeur et rendrait impossibles les plaintes éventuelles et le mécontentement de la clientèle. Prenons, par exemple, une cliente qui achète un vêtement avec la garantie verbale de la vendeuse qu'il s'agit d'une étoffe cent pour cent pure laine, alors qu'il s'agit d'une rayonne visco-acétate, fait qui sera vite établi s'il arrive à la cliente de renverser sur le tissu un produit chimique quelconque, par exemple un produit destiné à enlever le vernis des ongles. Si elle avait connu la nature réelle du tissu, la cliente se serait montrée plus prudente, la majorité des femmes sachant actuellement que les tissus où entre un composé d'acétate ne supportent pas certains produits, ni le fer chaud.

Que devrait mentionner l'étiquette ? Les renseignements qu'elle devrait fournir devraient être formulés en termes simples, clairs et brefs ; l'emploi de termes trop techniques devrait être exclu, parce que l'acheteuse serait souvent incapable de les comprendre et elle n'a pas le temps d'assimiler un texte un peu long. Il semble que le but cherché serait atteint si l'étiquette indiquait : la nature de l'article, les fibres qu'il contient ; la réaction à l'usage : fermeté de la couleur, rétrécissement, etc. ; la manière de l'entretien et le nom du fabricant. Le marquage des produits textiles fait de cette manière serait avantageux pour le commerçant et pour l'acheteuse. Au magasin, les étiquettes répondraient d'elles-mêmes aux questions de la clientèle et feraient gagner du temps au personnel de vente, le nombre des plaintes et des réclamations serait considérablement réduit. D'autre part, l'acheteuse saurait immédiatement à quel genre de tissu il a affaire, si se ferait une idée de la justesse du prix et saurait comment prendre soin de l'étoffe ou du vêtement acheté.

Mais pour atteindre le but désiré : « Donner aux acheteurs tous les renseignements nécessaires au moment de l'achat et améliorer en même temps les conditions du marché », il est nécessaire que s'établisse une triple collaboration. Le fabricant doit étiqueter son produit, puisque lui seul en connaît la nature, le commerçant et le vendeur doivent mettre l'étiquette en évidence, l'acheteur doit la demander, la lire soigneusement et tirer parti intelligemment des renseignements obtenus. (L'Enseignement ménager).

A travail égal...

En Grande-Bretagne, les femmes constituent pratiquement la moitié du personnel des banques, mais ne sont engagées que pour un travail de bureau, sans système d'avancement ou ordre d'ancienneté ou de capacité. Même une femme chargée du service des changes ou des titres n'est payée que selon une échelle de travail temporaire, et par conséquent plus basse que celles du travail masculin.

En France : des inspectrices provinciales

Tout ce qui a été entrepris et obtenu en France pour lutter contre le chômage, a été en grande partie l'œuvre des inspecteurs provinciaux et des inspectrices provinciales. Dans la lutte contre le chômage féminin, les inspectrices provinciales se sont utilement employées. Jusqu'alors la lutte avait été placée sous l'angle de la charité. Il ne s'agit plus de distribuer des aumônes, mais de

donner du travail. La difficulté provenait surtout du fait que, si l'on peut envoyer le chômeur loin de sa résidence, il est impossible d'éloigner la chômeuse de son foyer. En collaboration avec les inspectrices, les inspectrices provinciales ont jusqu'ici donné sur place du travail à près de 9.000 ouvrières.

S. F.

LE CINÉMA

LES LOUPS

L'honorable famille lausannoise qui, il y a quelque quinze ans, comptait parmi ses pensionnaires un jeune Argovien nommé Wilhelm Wyler, ne se doutait pas qu'il deviendrait un des premiers metteurs en scène de Hollywood et que son nom figurerait sur les affiches du monde entier. Après les Hauts d'Hurlevent, après la Lettre, qui sont incontestablement du beau cinéma, voici que Wyler nous adresse Les Loups, d'après la pièce de Lilian Hellmann : *The Little Foxes*, parce que, dit le Cantique des Cantiques :

« Attrapez-nous ces renards,
Ces petits renards qui ravagent nos vignes,
Car nos vignes sont en fleurs ».

Pourquoi les petits renards sont-ils devenus les loups ? Je ne saurais le dire. Ce n'est pas les Loups que devrait s'intituler le film, mais bien la Louve ou plutôt la Hyène, car l'héroïne Regina, n'est femme que par la forme, — bien agréable à regarder — ; pour s'enrichir, pour satisfaire son ambition, pour dominer ses beaux-frères et leur montrer sa supériorité de femme d'affaires, elle sacrifie, sans même sourciller, son mari, — qu'elle laisse mourir dans une crise cardiaque, en refusant d'aller chercher le remède qui la prolongerait, — et aussi fille, foyer, maison. « J'aurais tout ce que je désire et personne ne m'arrêtera ». Elle sera encore plus riche et pourra aller à Chicago faire ce qui lui plaît.

Ce n'est pas un caractère à donner en exemple aux petites filles dont on coupe le pain en tartines, non plus qu'à leurs mères. L'atmosphère est lourde et angoissante. Il faut tout le talent et la grâce de Bette Davis pour ne pas rendre insupportable un tel montre. L'artiste est vraiment admirable par la simplicité de son jeu et par la puissance de son expression.

La photographie est splendide, le découpage excellent, bien qu'il y ait quelques longueurs dans l'exposé que nous faisons assister au début de l'affaire de coton pour laquelle Regina a besoin de beaucoup d'argent. Mais dans cette production encore apparaît ce goût puéril de l'Anglo-Saxon pour la reconstitution historique ; l'action se passe vers 1900, on ne sait pourquoi, et la photographie ne nous laisse rien ignorer de l'agencement de cette vieille maison nord-américaine, des lampes à gaz, des falbalas froufroutants de l'héroïne, et s'attarde complaisamment sur un immense chapeau couvert d'un oiseau, avec voilette à pois, naturellement, sous l'abri duquel Regina revient de chez sa couturière, manie d'un parapluie-épingle, et sans être ni trempée ni même mouillée.

Mr. SMITH AU SENAT

C'est encore un film américain (que deviendront nos salles obscures sans la production américaine !) qui n'offre rien de bien saillant, si ce n'est un mouvement endiablé. Ce Mr. Smith, un chef éclairé, vêtu de lin candide et de probité, se réveille un beau matin sénateur ; il est tellement novice dans la politique qu'il tombe



Publications reçues

Yvonne HEILBRONNER : *Bourg d'en haut*. Une plaquette avec bois de l'auteur. Aux éditions « Présence » Genève 1941.

Nous avons eu l'occasion maintes fois de dire en ces colonnes tout le bien que nous pensions des expositions où les œuvres de Mme Heilbrunner ne passaient certes pas inaperçues. Il nous souvient en particulier des vues si pittoresques de Pérouges, à l'Athénée ; puis, à la Cité, si nous ne faisons erreur, des paysages luxuriants des îles Canaries, évoqués avec le talent de l'artiste et avec le même procédé que pour son dernier petit livre c'est-à-dire par des bois.

Mais, cette fois, il y a un texte qui accompagne

gne et commente les illustrations, et, cette fois, ce ne sont pas de grands effets d'architecture ou de nature : c'est tout bonnement le pied du Salève, le village de Collonges — mieux, la partie supérieure de Collonges — hélas ! si près et si loin de nous, que fait revivre, avec son charme rustique, la plaquette dont il est question.

Le texte s'accorde en tous points avec l'image, dominé par une note d'émotion, de regrets mêlés d'espoir. Voici la maisonnette où l'on rêve de s'installer, mais la guerre coupe les ailes du rêve ; c'est encore le vieux Zéphyrin sur son banc ; l'honnête balai qui servit aux nettoyages du futur logis n'est point oublié, ni la fourche ni les sentiers qui s'en vont dans la montagne, ni la superbe fontaine ombragée, ni encore les villageois-sous ou le linge à sécher que la brise agite sur la corde...

Heureux instants d'oubli du présent, de souvenirs du cher Salève. Quel Genevois y resterait insensible ?...

PENNELLO.

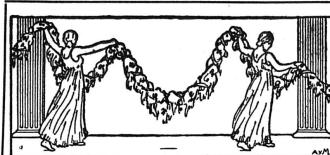


Une gravure sur bois de
« Bourg d'en haut »

J'ai repris, à l'occasion de la mort de Lina Bögli, ses deux volumes¹ que je n'avais pas ouverts, le premier en tout cas, depuis plus de trente ans ; et comme au temps jadis, j'ai eu peine à les refermer avant de les avoir achevés. Ceci, non seulement du fait de la curieuse coïncidence, qui a voulu que l'Aus-

¹ *En avant!* Payot éditeur, Lausanne 1907. — *En avant toujours !* Delachaux et Niestlé éditeurs, Neuchâtel 1910.

E. Gd.



A travers les Sociétés

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir », (Genève).

Pour l'Avenir, Fondation pour la justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse, (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématièrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts, la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours. L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétariaire, 34, Ch. de l'Etang, Châtelaine. Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février.

(Communiqué).

Poèmes pour l'enfance.

Ce fut une heure délicieuse que passèrent samedi dernier, dans les salons du Lycée de Genève, les membres de l'Association féminine d'éducation nationale et leurs invités. Mme Cuchet-Albare, la femme-poète au grand talent, que notre journal est fier de compter parmi ses meilleures amies, avait bien voulu accepter d'exposer ce jour-là comment elle conçoit les poèmes pour les enfants, et cet exposé qu'elle illustra par la lecture de plusieurs de ses plus récents poèmes fut charmant. Notre journal a déjà parlé du dernier volume de Mme Cuchet-Albare : *Aux pays des petites joies*, qui, avec ses reproductions d'estampes japonaises, est bien une des plus raviennes publications que l'on puisse avoir entre les mains, et dont nous avons rétenu plusieurs poèmes exquis ; la seconde partie est encore inédite, et les emprunts qu'y a faits Mme

Cuchet nous promettent une joie rare quand elle sortira de presse.

Si nous ajoutons qu'une jeune diseuse, Mme Gavard, voulut bien lire encore d'une belle voix grave et tragique quelques autres œuvres de Mme Cuchet, à l'accent plus martelé, on comprendra quelle oasis bienfaisante fut cette heure de poésie, pour laquelle nous exprimons bien vivement ici toute notre reconnaissance. E. GD.

Un deuil à l'Union des Femmes de Genève : Mme Albert Rechrich.

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès de Mme Albert Rechrich,生存 le 31 janvier après quelques mois de maladie. Mme Cécile Kaltbach était Française, née à Paris où elle passa sa jeunesse. C'est en Angleterre qu'elle rencontra le pasteur Albert Rechrich et qu'ils fondèrent leur foyer et firent leurs débuts dans le ministère pastoral de l'Eglise suisse à Londres. Rentré à Genève, M. Albert Rechrich fut pasteur de la paroisse de Chêne pendant 19 ans, jusqu'à sa mort. Mme Rechrich, malgré sa grande tâche familiale, sut aider et secouder son mari et se faire aimer dans cette paroisse qui vient de lui rendre les derniers honneurs.

C'est croynous par l'influence de M. Henri Rechrich, son beau-père, un féministe convaincu, auteur d'un rapport sur les salaires féminins au Congrès de Genève en 1896, que Mme Albert Rechrich dut de s'intéresser particulièrement au sort de la femme : elle faisait partie de l'Union des Femmes de Genève depuis 40 ans, et de son Comité depuis 14 ans, et y a toujours été prête à rendre service. Nous savions pouvoir compter sur sa sympathie active et sa bienveillance. Nous ne pouvons dire ici combien d'œuvres et de Comités ont eu le privilège de bénéficier de ses conseils et de la grande expérience qu'elle avait acquise comme femme de pasteur et mère d'une nombreuse famille.

Nous avons pu maintes fois apprécier son esprit clair, sa culture, la facilité qu'elle avait à s'exprimer et à rédiger ses impressions. Mais surtout, son caractère, sa haute valeur morale, sa sérénité à travers les épreuves qui ne lui ont pas été épargnées, nous laissent un grand exemple et un souvenir bienfaisant. E. T.

Notre journal tient à joindre à ces lignes l'expression de son chagrin, car Mme Rechrich était une de ses fidèles lectrices, et lui avait donné, il y a quelques années, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, des impressions, très personnelles, sur la vie en Amérique. E. GD.

Petit Courrier de nos lectrices

ront sans tarder des renseignements qui me permettront de relever la tête !

Féministe jurassienne. — Enfin ! une réponse directe à la question que je posais catégoriquement, dans le précédent numéro de notre journal, à ceux et à celles qui nous prêchent toujours l'emploi de « méthodes nouvelles », de « moyens nouveaux » pour notre activité suffragiste, sans jamais pouvoir sortir de ce tissus de vagues banalités. En effet, Denise, du Journal du Jura, consacre une colonne et demie à cette réponse, mais... faut-il dire qu'en fait de nouveautés, il pourra y avoir mieux ! Jugez-en, vous toutes qui êtes à la brèche depuis vingt ans et même parfois plus : 1. Il faut convaincre les femmes. — 2. Il faut les intéresser à la vie civique. — 3. Pour cela, il faut employer des porte-paroles masculins (ô Dr. Muret, ô juge Maurice Veillard, ô professeurs de Maday, Pierre Bovet, Albert Malche, W. Rappard, ô vous Edmond Privat, Léon Savary et tutti quanti!)... combien de fois n'avons-nous pas frappé à votre porte... et osions-nous même ajouter ici que la recommandation de Denise de « choisir un homme qui allie à d'autres les qualités physiques » n'est point une révélation pour nous !!!) et « renoncer nous-mêmes à jouer un rôle de premier plan » (phrase significative de la conception sempiternellement fausse que se font de nous celles qui nous critiquent sans nous connaître). — 4. Il faut marcher de l'avant avec ceux qui sont « pour »... vérité que n'est pas dédaignée M. de la Palice...

Heureusement que Denise nous informe que ceci n'est qu'un commencement ! Heureusement, dis-je, car jusqu'à présent, cette nouveauté, je la cherche vainement...

Jacqueline S. aux féministes romandes. — Lesquelles d'entre vous, lectrices de ce journal, ont passé par les deux mêmes réactions que moi en regardant les illustrations que le dernier No du Mouvement nous a apportées d'œuvres et d'institutions que « des femmes ont su créer, organiser et faire durer ? » Première réaction : « mais ce sont uniquement des institutions en Suisse allemande ! Et nous... » — Deuxième réaction : « oui, mais quelle liste d'institutions créées et administrées uniquement par des femmes pouvons-nous, dans nos cantons romands, dresser en comparaison de celle-là ?... »

J'avoue n'avoir pas été capable de me répondre à moi-même de façon satisfaisante, mais j'espère que d'autres lectrices du Petit Courrier m'enver-

ront aux lectrices du Mouvement le programme individuel d'action qu'elle voudrait voir réaliser par toute femme suffragiste et sur lequel elle serait heureuse d'avoir leur avis.

1. Faire partie du groupe local suffragiste. 2. Être abonnée au Mouvement Féministe. 3. Collabrer à ce journal dans la mesure de ses talents, de ses moyens, de ses loisirs. 3 bis. Le passer à des parents et connaissances, le faire lire. Le lire à haute voix, en famille. 4. Ne jamais dire à son petit garçon : « Tu pleures comme une fille ! » Ou « je veux te mettre des robes comme à une fille ! » Ou lui parler des petites filles avec une nuance de mépris.

5. Se tenir au courant de toutes les questions sociales, politiques tout autant que des questions arts et lettres ou modes.

5 bis. S'intéresser aux votations populaires, accompagner son mari aux conférences y relatives. Se faire une opinion sur toutes ces questions afin d'être apte à choisir judicieusement, lorsque le moment sera venu, le parti politique qui vous paraît le plus favorable au mieux-être général.

6. Savoir expliquer à ses amis ou connaissances (plus ignorantes que nous-mêmes) la différence qu'il y a entre un conseiller communal et un conseiller général, entre un conservateur et un radical, entre un radical et un socialiste, entre un socialiste et un communiste, etc., etc. (Les noms diffèrent d'un canton à un autre pour désigner le même homme).

7. Ecouter les hommes de la famille, (maris, pères, frères, fils), s'intéresser à leurs conversations de politique intérieure ou internationale ; ne pas craindre de les interroger sur tel ou tel détail obscur à notre entendement. Se préparer, en un mot, à devenir de vraies citoyennes tout en restant très femmes et sans tomber dans les extrêmes.

8. Donner de préférence son argent aux femmes seules gagnant péniblement (ou non) leur vie. Coiffeuse (et non coiffeur) médecin dentiste femme, avocate, doctoresse, etc.

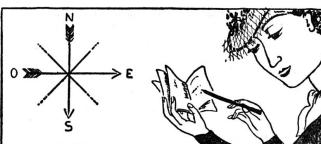
Se servir de préférence chez la veuve ou la femme célibataire ayant à sa charge des parents âgés ou malades. Développer en soi l'esprit d'entraide, l'esprit de corps.

9. Faire tout son possible pour soulager nos compagnes moins favorisées que nous.

de voir cet arrêté dont, seule, elle n'arrivera pas à bout durant l'hiver ; car aux premiers beaux jours, elle sera de nouveau à la tâche dehors, pourtant tout juste faire son travail courant de maison.

L'aide aux paysannes développe chez les jeunes des qualités d'initiative et le sens des responsabilités ; c'est aussi un enrichissement de la personnalité puisque cela permet un contact étroit entre paysannes et citadines. Nombreuses sont les jeunes filles qui nous font part de leurs expériences, se sentant infinitiment enrichies de leur stage, insistant sur ce côté si précieux de l'échange qui s'est opéré. Aucune reconnaissance ne leur semble due, puisqu'elles ont l'impression d'avoir reçu autant et même plus qu'elles n'ont donné.

P. DUFOUR.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 février :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont : 10 h. : Thé mensuel. — 16 h. 45 : Comment, nous femmes suisses, pouvons-nous contribuer à la défense de notre pays ? Impressions sur les cours d'information d'Armée et Foyer, par Mme de Rham-Gampert.

Lundi 9 février :

GENÈVE : Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 10 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. — La femme chinoise à travers les âges, causerie par Mme Stassny.

Samedi 14 février :

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-

Dumont, 20 h. 30 : Soirée musicale et littéraire, organisée par Mme Fumet-Deraisme et ses élèves au profit d'une camarade malade. Billets à 1 fr. 50.

Lundi 16 février :

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Quatrième séance du Groupe d'études des problèmes d'après-guerre : Une Fédération des peuples peut-elle organiser l'économie ? Sujet introduit par M. Th. de Félicie, lic. en droit et dipl. de l'Institut des Hautes études internationales. Libre discussion. Séance ouverte aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mercredi 18 février :

Id. : Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Club de rapprochement.

Vendredi 20 février :

GENÈVE : Institut genevois, Section des sciences morales et politiques, rue J-Balma, 20 h. 30 : Le problème de la dénatalité, discussion sur les bases des exposés précédemment faits par MM. les professeurs L. Hersch et R. König. Séance publique.

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96

Corsets - Ceintures Soutien-Gorge

Sur mesure et confectionnés

Couvertures et Edredons piqués

Travail soigné

Mmes E. MULLER

QUAI DES BERGUES, 17 (2^e étage)

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste)

Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud



s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous

FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité